RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°20/2020

L'an deux mille vingt et le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR BAS ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
**Date de convocation du Conseil Municipal** : le 3 JUIN 2020
**Présents : M BONNEAU François, M LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M CAMALY Julien, M COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, M DECROCK Frédéric, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M DELANNE Claude, M FILELLA Davis, Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, Mme JORDA Julie, M PENEL Franck, M ROGE Pierre, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, Mme SENEGA DUPRE Patricia, Mme Eva SOUBIELLE**
**Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BERTRAN DE BALANDA**

**Objet** : Désignation du correspondant défense

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du Département et de la Région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de désigner M Claude DELANNE en tant que correspondant défense de la commune de LATOUR BAS ELNE

Le Maire
François BONNEAU

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 10 JUIN 2020